



01 - Bienvenue à l'HDJ ICAT : l'excellence médicale au service de votre parcours de soin

L'Hôpital Henri-Mondor (AP-HP) est fier de vous présenter son nouvel Hôpital de Jour dédié à l'Insuffisance Cardiaque, l'Amylose et aux Thérapeutiques (HDJ ICAT). Fort de l'expertise du Réseau Amylose, cet espace novateur offre une prise en charge à la fois humaine, bienveillante et hautement spécialisée.

Notre priorité : votre qualité de vie

Conçu autour des besoins des patients et de leurs familles, notre hôpital de jour vise à alléger votre parcours en permettant de :

- Garantir une évaluation clinique rapide avec administration des traitements dans la foulée.
- Éviter les passages anxiogènes aux urgences et réduire le nombre et la durée des hospitalisations.
- Bénéficier d'un accompagnement éducatif individualisé et d'un suivi pluridisciplinaire régulier, adapté à votre âge et à votre fragilité, en lien avec nos collègues gériatres.

Un axe thérapeutique innovant et sécurisé

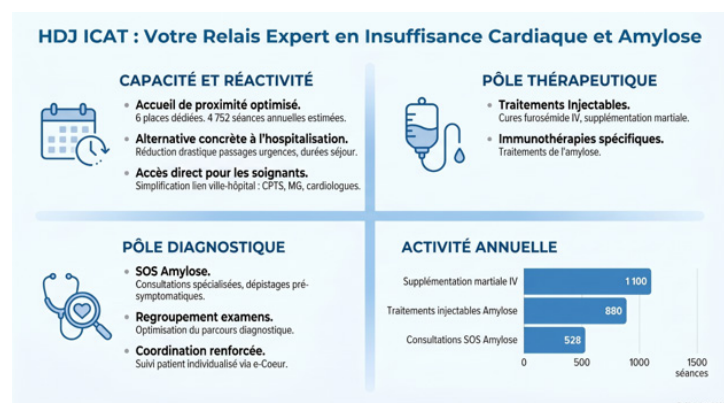
Nos équipes assurent l'administration de traitements injectables nécessitant une surveillance particulière :

- Cures de furosémide intraveineux.
- Supplémentation martiale intraveineuse.
- Traitements injectables innovants dédiés à la lutte contre l'amylose.

Un axe diagnostique et de suivi accessible

En collaboration étroite avec les soignants de ville, vos médecins généralistes et cardiologues, nous facilitons l'accès au diagnostic et au suivi spécialisé :

- Consultations « SOS amylose » et « SOS cardiomyopathies ».
- Consultations de dépistage pré-symptomatique.
- Suivi et renouvellement des traitements de fond, notamment les consultations tafamidis et le patisiran.



L'HDJ ICAT réunit le meilleur de l'innovation et de l'empathie pour vous accompagner sereinement, main dans la main avec vos correspondants médicaux.

02 - EN BREF

Vaccination et insuffisance cardiaque : que révèle notre grande enquête de terrain ?

Entre mars et avril 2026, 163 professionnels de santé du réseau Finc-Phinc 94, médecins généralistes, cardiologues, pharmaciens, infirmiers, IPA, ISPIC, ont répondu à notre questionnaire sur la vaccination des patients insuffisants cardiaques. Premier constat : la recommandation vaccinale est très largement ancrée dans les pratiques. Mais l'enquête met aussi en lumière des freins persistants, des écarts de pratique selon les professions, et des besoins de formation clairement exprimés — notamment sur certains vaccins encore trop peu recommandés malgré une indication spécifique chez l'IC.

Quels sont ces freins ? Quels leviers nos répondants proposent-ils eux-mêmes ? Et comment ces résultats s'articulent-ils avec les nouveautés du calendrier vaccinal 2026 ?

Rendez-vous à la soirée scientifique Finc-Phinc 94 du 8 octobre pour la présentation complète des résultats, et pour échanger ensemble sur les pistes d'action du réseau.

FINC-PHINC94 à la journée annuelle de la CPTS OCTAV : le sport-santé au cœur des échanges

FINC-PHINC94 a répondu présent à la journée annuelle de la CPTS OCTAV, le 17 juin dernier à l'Espace Gilbert Bécaud d'Orly. Une journée dense, rythmée par les conférences et les démonstrations sportives, où la prévention et l'activité physique adaptée ont occupé le devant de la scène.

Antoine Faure et Luc Hittinger sont intervenus. A. FAURE a parlé de l'insuffisance cardiaque et l'APA, en partant d'un constat sans détour : moins de 15 % des insuffisants cardiaques accèdent aujourd'hui à une réadaptation, alors que le bénéfice est majeur. Il a montré comment un outil simple — le test de marche de 6 minutes — mesure les capacités à l'effort et guide une prescription sur mesure, sécurisée et progressive. Il a été rejoint par L.Hittinger. Cela a permis de tisser le dialogue avec les acteurs présents, des clubs sportifs aux structures hospitalières, en multipliant les pistes de coopération concrètes.

Au fil des échanges, une conviction s'est imposée : l'APA ne complète pas le soin, elle le transforme. Elle restaure l'endurance, freine le déconditionnement et replace les patients du territoire au cœur de leur parcours. Les intervenants l'ont rappelé chiffres à l'appui — l'inactivité physique pèse pour 6 % des décès dans le monde, quand une pratique régulière réduit de 30 à 50 % le risque de récurrence de certains cancers. Le sport devient alors un véritable traitement, accessible et mesurable, suivi séance après séance à l'aide de repères comme l'échelle de Borg.

Démonstrations d'athlétisme, de disc golf et de rugby-santé, ateliers et discussions ont nourri des liens tangibles entre nos structures et celles du territoire.

Cette journée confirme la solidité de notre ancrage local. Les contacts noués ouvrent des perspectives : orienter ensemble les patients vers les maisons sport-santé de proximité et relier ville, hôpital et clubs. Ensemble, CPTS OCTAV et FINC-PHINC94 bâtissent un réseau où chaque pas compte vraiment pour la santé des habitants.



04 - PORTRAIT DU MOIS



Présentation : Je suis Dr. Marie-Camille Chaumais, pharmacienne hospitalo-universitaire à l'hôpital Bicêtre (AP-HP) et enseignante à la faculté de pharmacie de l'Université Paris-Saclay. Je mène des recherches sur l'hypertension pulmonaire, une pathologie qui affecte le cœur. Ma passion pour le système cardiovasculaire me motive à enseigner la pharmacie clinique, notamment dans les maladies cardiovasculaires comme l'insuffisance cardiaque. A titre personnel, je suis également, comme beaucoup d'entre nous, indirectement touchée par l'IC, avec un membre de ma famille qui vit avec cette maladie.

Parcours : Mon intérêt pour l'insuffisance cardiaque a toujours été fort.

Comme pharmacienne clinicienne, je crois qu'il y a beaucoup à apporter aux patients et aux aidants, car cette maladie est peu connue malgré sa prévalence. À l'hôpital Antoine Bécélère, j'ai coordonné le programme d'éducation thérapeutique ETIC. C'est au travers de ce programme et des autres actions pluridisciplinaires que les choses prennent sens selon moi. Ma rencontre avec le Pr Marc Humbert a été marquante, ouvrant la voie à la recherche sur l'hypertension pulmonaire, liée à l'insuffisance cardiaque, droite ou gauche.

Mission : Ma mission passe au travers de l'enseignement, la transmission auprès des futurs pharmaciens à accompagner au mieux les patients vivants avec une insuffisance cardiaque. Elle s'inscrit également via la Société Française de Pharmacie Clinique où je co-pilote avec le Dr Laura Foucault-Fruchard le groupe de travail : CardioNeuroVasculaire où l'insuffisance cardiaque tient une place importante. C'est

dans ce cadre que l'étude multicentrique PHARM'HEART va débuter fin 2027 pour évaluer l'impact des interventions pharmaceutiques sur les réhospitalisations après diagnostic d'IC.

Motivation : Elle est multiple : le patient bien entendu et les aidants, mais aussi le partage entre professionnels et la satisfaction de la transmission auprès des futurs collègues.

Mantra : Passons de la « prise en charge » à la « prise en soins ».

Engagement : Je souhaite promouvoir le partage de savoirs et d'expériences, notamment entre pharmaciens hospitaliers et officinaux pour mieux accompagner les patients IC, en développant une communication simple et efficace pour tous.

Loisir : La contemplation de la nature, qui nous enseigne la complémentarité et la patience nécessaire pour voir les résultats apparaître.

La Certification Périodique : un nouveau cap pour les professionnels de santé

Initiée par [la loi du 24 juillet 2019](#) et structurée par l'[ordonnance du 19 juillet 2021](#), la certification périodique est une nouvelle obligation légale entrée en application le **1er janvier 2023**. Le cadre réglementaire s'est récemment complété avec des décrets en 2024 et 2025, aboutissant à l'[arrêté du 26 février 2026](#) qui officialise les **référentiels propres à chacune des sept professions à l'Ordre** ([médecins](#), [chirurgiens-dentistes](#), [sages-femmes](#), [pharmaciens](#), [infirmiers](#), [masseurs-kinésithérapeutes](#) et [pédicures-podologues](#)).

Périodicité et actions à entreprendre. Le cycle de certification s'étend sur **6 ans**. Toutefois, pour les professionnels inscrits à leur Ordre avant le 1er janvier 2023, ce premier cycle est exceptionnellement porté à **9 ans**. Durant cette période, vous devez réaliser un programme minimal d'actions réparties selon quatre axes : l'actualisation des connaissances, l'amélioration des pratiques, la relation avec les patients, et la prise en compte de votre santé personnelle.

Il peut y avoir entre professions des modalités légèrement différentes sur les axes 1 et 2.

La bonne nouvelle est que de nombreuses actions que vous réalisez déjà sont valorisables. Par exemple, comme l'illustre le référentiel de cardiologie, **la dispensation de cours ou de formations, la rédaction d'articles ou de chapitres d'ouvrages, ainsi que vos mandats et responsabilités au sein de sociétés savantes** sont des actions pleinement éligibles.

Enregistrements et risques ordinaires. L'Agence du numérique en santé déploie actuellement la plateforme nationale « **Ma Certif' Pro Santé** », sur laquelle vous devrez enregistrer et tracer vos actions. Il est crucial de s'y conformer : le non-respect de cette obligation de certification constitue une faute pouvant entraîner une **sanction disciplinaire de la part de votre Ordre**, voire une suspension temporaire d'exercice.

Notre conseil

N'attendez pas l'ouverture complète de la plateforme. Conservez précieusement tous vos justificatifs (attestations de DPC, certificats de vos sociétés savantes, preuves de publications ou d'enseignements) pour toutes les actions entreprises depuis le 1er janvier 2023. Ils seront indispensables pour valider votre parcours le moment venu. On vous en dira plus lors de la soirée scientifique du 8 octobre.

Méfiez-vous des faux sites "Ma certif pro"...

Cet espace est aussi le vôtre

Indiquez nous vos événements à l'adresse luc.hittinger@aphp.fr, nous nous ferons un plaisir de les ajouter.



À VOS AGENDAS

Soirée scientifique FINC-PHINC 94 — mercredi 8 octobre 2026

Programme et lien d'inscription sur www.finc-phinc94.fr